

Salève

Des éleveurs genevois privés de subventions

Les agriculteurs suisses dont les vaches passent l'été sur les alpages de France voisine perdent une prime fédérale

Marie Prieur

C'est en minibus que s'effectue la montée au Salève. A bord, des élus genevois parmi lesquels le conseiller d'Etat Luc Barthassat, le conseiller aux Etats Robert Cramer et la conseillère nationale Anne Mahrer. Assis dans le fond, de sa grosse voix, Pascal Desbiolles, éleveur à Meinier joue les guides. Au nom de la Fédération genevoise des détenteurs de bovins, qui a lancé cette invitation, en ce jour de rentrée.

Pascal Desbiolles connaît le nom de chaque alpage, de son propriétaire et de l'éleveur qui y fait paître ses bêtes. Les siennes, des Aubrac, au nombre de 250 passent trois à quatre mois sur la montagne des Genevois. «C'est comme ça depuis trois ou quatre générations, lance ce passionné. Mon arrière-grand-père était propriétaire d'alpage sur le Saleve depuis 1900.»

«Ce serait incroyable, alors qu'on a des alpages sur ce territoire du Grand Genève, qu'on envoie les bêtes dans le Valais!»

Anne Mahrer Conseillère nationale Verte

Mais voilà, depuis le début de l'année, cette particularité historique et géographique lui coûte cher. A lui comme à tous les autres éleveurs suisses dont les animaux estivent en zones limitrophes étrangères. En cause: la nouvelle politique agricole 2014-2017.

Depuis son entrée en vigueur, le 1er janvier, la prime à la vache (ou prime par unité de gros bétail), d'environ 690 francs par bête et par an, a disparu. Cette suppression a été compensée par la création de deux primes. L'une pour la production de lait et de



Les élus genevois ont été conviés sur le terrain par la Fédération genevoise des détenteurs de bovins.

Motion déposée au Conseil national

Afin de soutenir les éleveurs genevois, une motion sera déposée par le conseiller national PDC Guillaume Barzzone lors de la prochaine session du Conseil national en septembre. Son but: «Permettre aux éleveurs résidant en Suisse de pouvoir bénéficier de contributions de mise à l'alpage et d'estivage également lorsque leurs bêtes estivent dans les zones limitrophes étrangères.» Pour cela, la motion demande au Conseil fédéral de «modifier l'ordonnance fédérale sur les paiements directs versés dans

l'agriculture». Elle s'appuie sur l'histoire des lieux. «Depuis le début du XXe siècle, des propriétaires et éleveurs de Suisse ont acquis des pâturages de proximité, dans des zones limitrophes étrangères, en particulier en France, d'autres éleveurs sont devenus locataire de pâturages dans ces zones.» Et d'ajouter: «Compte tenu des caractéristiques géographiques de certains cantons, dont Genève, il est souvent plus judicieux, voire nécessaire, de faire estiver les bêtes en zone limitrophe étrangère.» M.P.

viande. L'autre pour la mise à l'alpage. Cette dernière s'élève à 370 francs environ par bête et par an. Mais elle est réservée aux éleveurs suisses dont les bêtes estivent sur territoire helvétique.

«Politique discriminatoire» D'où le coup de gueule des éleveurs genevois qui mettent leur bétail en estivage au Salève, dans le Jura ou aux Voirons. Tous dénoncent une «politique discriminatoire» et en appellent aux élus genevois pour faire entendre leur voix à Berne. «J'ai calculé qu'en ce qui me concerne, le manque à gagner est de 65 000 francs par an, poursuit Pascal Desbiolles. On ne demande pas de l'assistance pure et dure mais là, on nous sucre la

prime alors même que certains ont beaucoup investi pour se mettre aux normes.»

Claude Bieri, pour le Syndicat de la tachetée rouge ajoute: «Je devrais aller sur Vaud ou en Valais pour pouvoir récupérer la prime. Premièrement, ce n'est pas du tout rentable écologiquement de transporter les bêtes si loin. Et deuxièmement, les alpages disponibles ne seront pas de la qualité de ceux qu'on a ici.» Deux arguments qui parlent à la conseillère nationale Verte Anne Mahrer: «On est dans le Grand Genève! Ce serait incroyable, alors qu'on a des alpages sur ce territoire du Grand Genève qu'on envoie les bêtes dans le Valais!»

Tirant la sonnette d'alarme,

Pascal Desbiolles ajoute: «On peut se demander si dans dix ou vingt ans il y aura encore des éleveurs genevois au Salève.» Et ce, alors qu'actuellement deux tiers des alpages appartiennent à des Genevois. «Essayez d'appuyer au maximum, renchérit Ernest Scherz, du syndicat chevalin de Genève, à l'attention des élus. Sinon l'élevage genevois va bientôt crever!» De quoi alarmer le conseiller d'Etat Luc Barthassat qui précise: «Tout cela fait partie du patrimoine genevois.»

Solidarité agricole

A l'issue de cette visite, Jean-Pierre Viani, directeur général du Service de l'Agriculture de l'Etat de Genève résume: «Les montagnes de Genève ne sont pas à Genève! C'est une réalité géographique et historique dont la nouvelle législation ne tient pas compte.»

Convaincu lui aussi que cette loi ne va pas dans le sens de l'histoire, Robert Cramer appelle les éleveurs à mobiliser leurs fédérations. «Le lobbying parlementaire est important mais, sur ces questions spécifiquement genevoises, nous sommes marginalisés. Il faut actionner les solidarités entre agriculteurs. Cela a fonctionné pour la loi Swissness», conclut le Vert.



Voir notre vidéo sur www.elevage.tdg.ch